

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT·E·S DES USAGERS
DE L'UNIVERSITÉ « SORBONNE UNIVERSITÉ »
À LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE
SCRUTIN DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2019



LA DIVERSITÉ DE LA RECHERCHE

VOS CANDIDATS

	Prénom et NOM	École doctorale
1.	Côme SAIGNOL	ED III, Littératures françaises et comparée
2.	Rania AMRANE	ED 394, Physiologie, physiopathologie et thérapeutique
3.	Nabil-Bey BAROUDI	ED 388, Chimie physique et chimie analytique de Paris Centre
4.	Adélaïde MARINE-GOUGEON	ED II, Histoire moderne et contemporaine
5.	Pierre PORCHER	ED II, Histoire moderne et contemporaine
6.	Ilhem LILIA JAABAR	ED 394, Physiologie, physiopathologie et thérapeutique
7.	Oliviero BISTONI	ED 564, Physique en Ile-de-France
8.	Louise CONDI	ED V, Concepts et Langages

Le Collectif Doctoral de Sorbonne Université et Doc'Up présentent une liste commune à la Commission de la recherche du Conseil académique afin de défendre la jeune recherche dans sa diversité et d'assurer une représentation égale entre les doctorant·e·s de Lettres et sciences humaines et sociales ; et de Sciences fondamentales et expérimentales. Nous nous engageons à :

1. Participer au rayonnement de la recherche par la valorisation des thèses ;
2. Répondre aux besoins des doctorant·e·s ;
3. Respecter la diversité des parcours et des particularités disciplinaires.

AXE 1 — PARTICIPER AU RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE PAR LA VALORISATION DES THÈSES

Nous partageons le même souci de valorisation de l'apport essentiel fourni par les doctorant·e·s à la recherche française et internationale. Il appartient à Sorbonne Université, qui a mis le rayonnement scientifique au cœur de ses préoccupations, de s'attacher à mettre en valeur les travaux de ses jeunes chercheurs et chercheuses, non seulement en favorisant les publications, la participation aux colloques et les séjours de recherche à l'étranger, mais aussi en s'impliquant dans le domaine de la communication et de la vulgarisation à destination du public.

AXE 2 — RÉPONDRE AUX BESOINS DES DOCTORANT·E·S

Nous accordons aussi une grande importance aux conditions dans lesquelles travaillent les doctorant·e·s ainsi qu'au respect de leurs droits. La mise à disposition de moyens adaptés pour que tou·te·s puissent mener à bien leurs recherches, la garantie de la sécurité physique et psychique, la qualité de l'encadrement et de la formation sont absolument indispensables à la réussite du doctorat.

Les doctorant·e·s doivent avoir accès à des locaux appropriés au sein de l'université, ne doivent pas être isolé·e·s dans leur travail ni laissé·e·s sans protection face au harcèlement. Nous demandons également que les informations nous concernant soient claires et largement diffusées, notamment sur les questions administratives, les formations doctorales et les possibilités de financement.

AXE 3 — RESPECTER LA DIVERSITÉ DES PARCOURS ET DES PARTICULARITÉS DISCIPLINAIRES

Nous sommes conscient·e·s des grandes différences qui existent entre le doctorat en Lettres et sciences humaines et sociales et celui en Sciences fondamentales et expérimentales, en termes de durée, de conditions de travail et de profils. Nous nous engageons à défendre la diversité des parcours ainsi que le principe de la liberté académique, conditions essentielles d'une recherche dynamique et ouverte sur le monde.